

Solidaires en action ^{N° 109}

Le 11 mai 2014

Menons notre campagne nationale !

Un espace d'affichage dans l'entreprise. Dans les entreprises ou administrations, les panneaux d'affichage constituent un endroit non négligeable pour afficher régulièrement les dernières expressions syndicales : tracts de sections, fédéraux ou nationaux, affiches, autocollants, motions, etc. Ils participent à la présence et la visibilité de l'activité syndicale. Quand bien même internet a modifié la donne en terme d'informations, les panneaux d'affichage restent une référence ancrée, et doivent être situés dans des endroits visibles et accessibles par le personnel. Un panneau syndical doit être régulièrement mis à jour pour à la fois inciter le personnel à le consulter souvent, mais également car il témoigne d'une activité et réactivité de la section syndicale, tant vis à vis de la direction, que pour les collègues. Gagnés et arrachés par la lutte, ces espaces ne doivent pas être délaissés aujourd'hui !

Affichettes de la campagne. Déjà quatre affichettes ont été envoyées via la note interne aux structures de Solidaires, permettant d'alimenter régulièrement les panneaux syndicaux, et d'assurer une réelle animation de ces espaces. Tous les 15 jours, une nouvelle affichette que pourront imprimer les organisations sera envoyée également avec la note, permettant de mettre en avant nos revendications, et de proposer dans le temps du matériel syndical facilement utilisable, et pouvant être repris par toutes les équipes syndicales - et complétées si besoin. Il est essentiel que ces affichettes ne soient pas cantonnées aux lettres d'informations internes, mais qu'elles soient utilisées par les équipes sur le terrain : **les équipes d'animation des structures ont un rôle à jouer important pour faire en sorte que les affichettes envoyées régulièrement figurent dans un maximum de panneaux syndicaux !**

Délégué-e-s du Personnel, CE, Commissions paritaires... Toutes les occasions sont bonnes pour également continuer de faire connaître la campagne, ses visuels, son slogan, ses thèmes, et son contenu : les comptes-rendus réalisés par les délégations syndicales après chaque réunion de délégué-e-s du personnel, de comités d'entreprise, de CHSCT ou bien encore de commissions et autres instances paritaires, affichés et distribués auprès du personnel constituent également un vecteur d'expression syndicale. Les équipes, en se servant des espaces dédiés dans l'entreprise, mais également avec le rythme propre du calendrier des IRP, auront tout loisir d'inclure le logo dans ces tableaux, ou simplement d'articuler avec les points exprimés en interne la campagne portée par la Solidaires - en mettant en avant une motion présentée et soumise au vote ou bien encore la réclamation exprimée en DP ou CHSCT portant sur l'organisation de travail de l'entreprise, avec le coût du capital provoquant des accidents.



Manifestation des cheminot-es le 22 mai

Pour défendre le Statut, refuser l'éclatement de l'entreprise publique organisée par Guillaume Pépy et par le projet de loi Cuvillier, imposer des augmentations salariales et l'amélioration des conditions de travail, **tous les salarié-es du secteur ferroviaire, seront à Paris le 22 mai !** Le gouvernement veut faire voter sa loi par l'Assemblée nationale entre le 16 et 18 juin. Les cheminot-es n'attendront pas que le couperet tombe. Si le gouvernement persiste après la manifestation du 22 mai, SUD-Rail appelle à préparer la grève nationale, tous services, placée sous la responsabilité des assemblées générales et coordonnée par les fédérations syndicales.

Même travail, mêmes droits !

Un seul Statut, celui des cheminot-es.

Une même réglementation du travail, celle construite dans l'entreprise publique par plus d'un siècle d'expérience.

Non au dumping social et à la précarité !



Fonction publique : grève nationale unitaire le 15 mai

La politique d'austérité choisie par le gouvernement cible la fonction publique comme « la principale » responsable du déséquilibre budgétaire. Le Premier ministre a affirmé qu'il fallait poursuivre le redressement des comptes publics « *tout au long du quinquennat* » et confirmé l'objectif de réduire de 50 milliards d'euros la dépense publique de 2015 à 2017. Sur ces 50 milliards, « *l'Etat et ses agences en prendront la plus grande part, 19 milliards d'euros ; 10 milliards proviendront de l'assurance-maladie et 10 milliards supplémentaires des collectivités locales* », et « *le reste viendra d'une plus grande justice, d'une mise en cohérence et d'une meilleure lisibilité de notre système de prestations* ».

S'il est évident que toutes les citoyennes et tous les citoyens seront impacté-es par ces réductions des dépenses publiques, il est tout aussi évident que les services publics et leurs agents le seront aussi ! A l'Etat, ce sera la poursuite de la politique régressive en matière d'emplois et de restructurations sur l'ensemble du territoire. La MAP (modernisation de l'action publique) continuera son travail de sape dans le but d'atteindre l'objectif de réductions budgétaires. Encore une fois, le monde de la santé ne sera pas épargné et l'hôpital sera en ligne de mire. La réforme territoriale annoncée (projet de diminution par deux du nombre des régions, disparition des départements et développement de l'intercommunalité) aura de graves conséquences pour l'ensemble des personnels du versant territorial. **Et pour toutes et tous, ce sera la poursuite du blocage des salaires, sans aucune perspective d'augmentation d'ici 2017 ! Du jamais vu dans la fonction publique !**

Le 19 mai doivent, en principe, s'ouvrir les négociations autour des questions des parcours professionnels, carrières et rémunérations (suite du rapport Pêcheur). Au vu des annonces politiques faites par le Président de la République et le Premier ministre, il est manifeste que la ministre de la fonction publique n'aura aucune marge de manœuvre pour ouvrir de véritables négociations. Solidaires Fonction Publique appelle tous les agents de la fonction publique à se mobiliser et à construire les conditions de la réussite de la journée de grève et de manifestations du 15 mai. Dans l'unité la plus large, le 15 mai 2014, les fonctionnaires exigeront la hausse des salaires, le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, les créations d'emplois nécessaires à l'accomplissement de toutes les missions.

Pour l'égalité des droits : un titre de séjour unique !

Une pétition nationale est lancée par le collectif « Français/Etrangers : Pour l'Egalité des droits », qui rassemble Autremonde, La Cimade Ile-de-France, Droits devant !!, FASTI, FSU Paris, LDH Paris, MRAP, RESF, Union Départementale CGT Paris, Union Syndicale Solidaires.

Lors des guerres mondiales du 20^{ème} siècle, la France a **massivement recruté des combattants dans ses colonies** d'Afrique, des Amériques et d'Asie. Puis elle a **massivement importé des ouvriers étrangers pour reconstruire le pays et son industrie**. Mais depuis 40 ans, elle tente désespérément de lutter contre le mouvement mondial des migrations. D'où la multiplication de lois, de circulaires et d'instructions réduisant comme peau de chagrin la possibilité d'une vie normale pour les étrangers qui vivent ici.

Des femmes et des hommes sont venu-es ici pour vivre comme tout le monde, en travaillant pour faire vivre leur famille, ici ou au pays, en respectant les lois et en payant impôts et cotisations sociales. Face à eux, une politique de rejet multiplie les conditions qui sont imposées pour mériter le droit d'être en séjour régulier.

POUR EN FINIR avec ce morcellement administratif qui précarise les femmes et les hommes et entrave leur participation normale à la vie en société

NOUS EXIGEONS un titre de séjour unique, stable, avec droit au travail, renouvelable de plein droit, donnant aux étrangers non pas des autorisations mais les mêmes droits pour tous

NOUS EXIGEONS la modification du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile et du code du travail pour des régularisations de plein droit



Le Collectif « Français-es/Etranger-es : Pour l'Egalité des droits » :
Autremonde, La Cimade Ile-de-France, Droits devant !!, FASTI, FSU Paris, LDH Paris, MRAP, RESF, Union Départementale CGT Paris, Union Syndicale Solidaires
<http://egalitedesdroits.wordpress.com/>

- Les catégories administratives strictes, élève, étudiant-e, salarié-e dans tel métier et telle région, célibataire, marié-e, pacsé-e ou pas avec telle catégorie de personne, malade, retraité-e, etc., déterminent leurs conditions de vie.
- **La loi impose un temps de présence sans droits avant de pouvoir faire valoir son appartenance à la catégorie la moins éloignée de leur réalité** - 10 ans en règle générale, 5 ans dans certains cas - encourageant ainsi une économie illégale fondée sur le travail au noir dans les métiers les plus durs.
- L'accès au séjour « de plein droit » est de plus en plus réduit.
- Et même si la loi prévoit une possibilité d'admission au séjour exceptionnelle, la décision est entièrement liée au bon vouloir de chaque préfet.
- Enfin obtenu après une longue course d'obstacles, **le titre de séjour n'est valable que de six à douze mois, chaque demande de renouvellement entraînant un risque de refus**.
- Quand les parcours de vie font passer une personne d'une catégorie à une autre, elle sera contrainte de faire une nouvelle demande de titre de séjour, au risque d'un refus et d'une décision d'expulsion du territoire.

Contre l'extrême-droite : manifestation unitaire le 7 juin

Le 5 juin 2013, Clément était tué par des membres de l'extrême-droite. Son cas devenu emblématique n'est pourtant pas isolé. Nombreuses sont celles et ceux qui doivent affronter les oppressions. Elles prennent des formes multiples (violences policières, expulsions, stigmatisations, islamophobie, lois racistes, remise en cause du droit à l'IVG...). Les récents scores électoraux du Front National ne sont pas là pour nous rassurer.

C'est pour cela que nous croyons que **la mémoire de Clément n'appartient à personne, mais vit dans le combat de toutes celles et ceux qui s'opposent, à hauteur de leurs moyens, à ces oppressions.**

Nous appelons donc à continuer la lutte, en mémoire de Clément et pour toutes les victimes du fascisme, des racismes, du sexisme, de l'homophobie, en participant à la manifestation qui se tiendra un an après sa mort le 7 juin 2014.



Les organisations CGT, FSU, Solidaires, la FIDL, l'UNL et l'UNEF, animées par des valeurs humanistes et de solidarité entre les peuples ont engagé unitairement un travail de **lutte contre les idées d'extrême-droite** depuis plusieurs mois afin de faire reculer chaque jour les idées de haine, d'exclusion et de racisme, au travail et dans la société. **Il y a un an un jeune militant syndicaliste, résolument engagé dans la lutte antiraciste était assassiné sous les coups de militants d'extrême-droite en pleine rue, à Paris.** La CGT, FSU, Solidaires, la FIDL, l'UNL et l'UNEF appellent tous ceux et toutes celles qui se sont indignés par l'agression et le meurtre de Clément Méric il y a un an, à participer aux rassemblements et initiatives organisés partout sur le territoire à l'occasion de l'anniversaire de sa mort qui se dérouleront le 7 juin prochain partout en France.

Psychologues : grève et manifestation nationale le 19 juin

À l'appel de l'intersyndicale CFTC, CGT, SUD, 400 psychologues se sont réunis en Assemblée Générale le 10 avril à la Bourse du Travail à Paris. Les prises de parole venues de la salle et de la tribune ont confirmé :

- ⇒ L'urgence à se mobiliser contre la situation précaire des psychologues dans la Fonction Publique (plus de 60% de contractuels aujourd'hui, combien demain ?).
- ⇒ L'absence de revalorisation salariale depuis plus de 20 ans.
- ⇒ La remise en cause de l'autonomie professionnelle, illustrée récemment par le refus d'une Agence Régionale Santé de financer une formation ne relevant pas des « recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé ».

L'A.G. des psychologues a décidé d'un appel à la grève avec manifestation nationale le jeudi 19 juin, pour exiger :

1. **La fin de la précarité scandaleuse des psychologues** par l'organisation des concours réglementaires prévus par les statuts, l'application du dispositif de titularisation par concours réservés, l'arrêt des recrutements sur emplois précaires.
2. **Une revalorisation salariale** en rapport avec le niveau de formation dans le cadre de la refonte complète des grilles indiciaires de la Fonction Publique et de l'augmentation du point d'indice.
3. **Le respect du statut et des fonctions des psychologues** tels qu'ils sont inscrits dans la réglementation, notamment l'autonomie professionnelle, la nécessité de la fonction Formation Information Recherche pour la pratique de tout psychologue, titulaire comme contractuel.
4. **L'inscription de la dimension psychologique dans les missions du service public et l'accès direct au psychologue.**

Daunat : à Chalon et à Guingamp, grève pour les salaires

Vendredi 25 avril, les salarié-es de l'usine *Daunat Bourgogne* se sont mis-es en grève, à l'appel de SUD et FO. La production était quasiment arrêtée, seulement effectuée par des CDD, des intérimaires et quelques cadres. Simultanément, les collègues de Guingamp ont fait de même, malgré les entraves de la CFDT. À Chalon ou à Guingamp, **le personnel de Daunat exige d'être correctement payé pour les dimanches travaillés, ils et elles revendiquent une majoration de 200%.** Les patrons proposent ... 15% !

Centres d'appels : grève nationale unitaire le 27 mai

Les négociations dans les entreprises sont souvent bloquées avec pour seule raison... une augmentation hypothétique des salaires au niveau de la branche. Augmentation qui n'arrive jamais ou qui est aussitôt rattrapée par le SMIC. Ce sketch savamment organisé par les patrons est devenu systématique, à croire qu'il y a une entente entre les patrons du secteur pour déterminer le minimum enfin... le maximum du minimum social.

Et pourtant... Ils continuent à se verser des dividendes, à étendre leurs groupes à travers la planète : *Acticall*, par exemple, s'implante en Côte d'Ivoire et au Brésil. *Webhelp* s'implante au Surinam et en Afrique du Sud, *Armatis LC* au Portugal. *B2S*, *CCA*... présentent des comptes largement positifs avec des millions de bénéfices. En plus de cette bonne santé financière dont ils jouissent, nos patrons engrangent les cadeaux du gouvernement. Avec le crédit d'impôt compétitivité, ce ne sont pas moins de 120 millions d'euros qui devraient arroser les patrons du secteur. N'oublions pas les aides à la création d'emploi et ce, même si l'entreprise vient d'en supprimer plusieurs centaines à quelques kilomètres.

Nos défaites font leurs richesses ! Tout doit y passer : les pauses, le temps de travail de plus en plus annualisé, le salaire (5 échelons de la grille conventionnelle sont au SMIC !), la productivité qui ne cesse d'augmenter, la précarisation des contrats de travail toujours plus grande. Quant à la prévoyance, l'accord de branche vient d'être dénoncé, ce qui signifie qu'à partir du 31 octobre la prévoyance de la convention collective ne prendra plus en charge les nouveaux sinistres. Cette offensive antisociale a pour effet de dégrader les conditions de travail et de vie des salarié-es. D'ailleurs, l'absentéisme et le turn-over du secteur restent largement au dessus des moyennes nationales ou du BTP (Bâtiment et travaux publics).



Ensemble nous gagnerons ! La dernière «avancée» de la branche, date d'il y a deux ans suite à une grève unitaire des salarié-es. Si l'intersyndicale avait poussé un peu plus, en appelant par exemple, à un mouvement reconductible, obtenir beaucoup plus était possible ! Aujourd'hui, au vu de la situation de crise en termes de rémunération et de la dégradation plus qu'inquiétante des conditions de travail, **SUD, avec d'autres organisations syndicales du secteur (CGT, CFDT, FO), appelle à une journée nationale de débrayage pour rappeler aux patrons que sans nous ils ne sont rien !**

Par la grève du 27 mai, dans tous les centres d'appel SUD propose de porter ces revendications d'urgence :

- une augmentation mensuelle de 100 Euros pour les salaires,
- une temporisation de 10 secondes minimum entre chaque appel/acte,
- une pause de 5 minutes par heure (payée au taux horaire et considérée comme du temps de travail effectif),
- carence maladie : 0 jour de perte de salaire,
- renégociation de l'accord formation afin de permettre aux salarié-es d'améliorer leurs compétences, et d'avoir un déroulement de carrière,
- ouverture immédiate de la négociation « prévoyance ».

Alstom : les actionnaires agissent contre les salarié-es

Le 30 avril dernier, General Electric annonçait officiellement avoir fait une offre de plus de 12 milliards d'euros à *Alstom* pour l'acquisition de ses activités *Thermal Power*, *Renewable Power* et *Grid*. Au-delà des manœuvres entre les actionnaires de ces multinationales, c'est la question de l'emploi qui est au centre des préoccupations des salarié-es. En effet, dans les fusions/acquisitions ce sont les salarié-es qui font les frais des restructurations qui s'ensuivent systématiquement. **D'ailleurs, alors même que le groupe américain GE déclare vouloir développer l'emploi en France à travers ce projet, il a engagé depuis 2013 des plans de licenciements dans la majorité de ses entités déjà implantées dans le pays : plus de 600 emplois ont été supprimés l'année dernière et en 2014 plusieurs centaines d'autres sont encore menacés.** Le démantèlement d'*Alstom* s'inscrit certes dans cette logique de rentabilité, mais le groupe a déjà engagé des plans de licenciements cette année : « *les capitalistes nous coûtent cher !* ».

Solidaires industrie demande le retrait immédiat de tous les plans de suppressions d'emplois dans ces deux groupes, et rappelle que le gouvernement peut agir, en légalisant des droits nouveaux pour les salarié-e-s, tels que le droit de veto des CE contre les suppressions de postes et licenciements : au lieu de ça, le gouvernement discute du prix de l'éventuel rachat. Solidaires industrie propose une réunion intersyndicale, afin de permettre de faire entendre la voix des salarié-es, et non uniquement celles des actionnaires, dont les projets industriels sont contraires aux intérêts du personnel et de la collectivité, alors même que l'industrie de l'énergie devrait être source de débats, notamment sur sa socialisation. Entre les salarié-es de *GE*, d'*Alstom*, ou de *Siemens*, il n'y a pas de concurrence, mais une seule lutte : contre le patronat !

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/rubrique70.html>